

Historique du pont de La Nouvelle Lès Lure

Avant la révolution de 1789 et par décret de l'Assemblée Nationale, la décision est prise le 25 juillet 1791 de rassembler le haut du village de La Nouvelle à la paroisse de Saint-Germain.

Avant cette décision, seul le bas de la commune en faisait partie, le haut étant rattaché à la paroisse de Saint- Barthélémy.

Cette coupure en deux de la commune était due à l'absence de pont sur la rivière l'Ognon.

- **17 février 1793** : le Conseil Municipal décide la reconstruction du pont en bois en partie effondrée (aujourd'hui, les fondations en pierre en aval du pont sont encore visibles)
- **1872** : Construction en pierres du pont avec une dizaine d'arcades
- **1919** : La partie centrale du pont est emportée par les crues du mois de décembre. Une réparation en bois est effectuée dans l'attente de la reconstruction.
- **1924** : Le financement est assuré ; le devis s'élève à 63000 francs dont 25%, soit 15750 francs, à la charge de la Commune, le reste à la charge du Département et de l'Etat. La partie centrale est remplacée par un tablier en béton armé qui, au décoffrage, s'effondra en partie. L'entreprise Parisienne CHABERT chargée des travaux fit faillite et il fallut refaire un projet.
- **2 juin 1925** : Le Conseil Municipal accepte le nouveau projet à 112 000 francs, dont 28 000 francs à la charge de La Nouvelle. C'est l'entreprise BRICOLI de Lure qui fut chargée de la maçonnerie et les ateliers de DINOZE dans les Vosges de la partie métallique.

C'est le pont actuel, qui est en cours de réfection après près d'un siècle de service.